

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



L'AGENCE S'IMPLIQUE DANS LA PRÉSERVATION DES ÉRABLIÈRES ARGENTÉES DE LA RIVE SUD DU LAC SAINT-PIERRE.

Victoriaville, le 22 janvier 2018. C'est avec enthousiasme que l'Agence forestière des Bois-Francs procède au lancement d'un projet visant à mettre en place des mesures qui permettront de préserver les forêts qui bordent la rive sud du lac Saint-Pierre. Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, ainsi que du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en oeuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Les forêts marécageuses d'érables argentés, souvent accompagnées de l'orme d'Amérique et des frênes rouges et noirs, sont des écosystèmes très rares au Québec. Ces forêts peuvent également abriter des espèces arboricoles en situation précaire comme le micocoulier occidental et le noyer cendré. L'empiètement constant des activités humaines sur les rives du fleuve Saint-Laurent contribue à la régression constante de l'érable argenté et du frêne rouge ainsi que des écosystèmes qui leur sont associés.

Ces forêts riveraines constituent également des habitats prioritaires pour un grand nombre d'espèces fauniques, en particulier les oiseaux migrateurs et les espèces piscicoles, dont la perchaude.

Ayant l'objectif général d'améliorer l'écosystème du Saint-Laurent et de conserver la biodiversité et la pérennité des usages, l'Agence forestière des Bois-Francs veut sensibiliser les propriétaires riverains de la rive Sud du lac Saint-Pierre à l'importance de leur boisé et à évaluer leur potentiel de restauration. La restauration consiste par exemple à réintégrer certaines espèces en raréfaction (c.-à-d., érable argenté, caryer cordiforme, chêne bicolore, micocoulier occidental), par la plantation de jeunes arbres sous le couvert forestier existant. Il pourrait également s'agir de la restauration d'un habitat faunique particulier.

Selon le Directeur général de l'Agence forestière des Bois-Francs, M. Guy Larochelle, « la protection des boisés en bordure du lac Saint-Pierre doit être une priorité si on veut conserver la qualité de l'eau et maintenir la biodiversité faunique et floristique ».

Le projet comporte l'offre de visites-conseils dans les boisés de 25 propriétaires de la rive Sud du lac Saint-Pierre. Le projet inclut également la réalisation de 10 plans d'aménagement multiressources avec option de conservation dans les boisés qui offriront un potentiel de restauration élevé.

Il est à noter que ce projet est réalisé grâce à l'appui de la MRC Nicolet-Yamaska, du Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre, de l'Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) et du Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec.

À propos

L'Agence forestière des Bois-Francs a pour mission d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées du territoire du Centre-du-Québec dans une perspective d'aménagement forestier durable.

Le Programme Interactions communautaires est un programme d'aide financière qui soutient la mise en œuvre de projets issus de la communauté qui visent à conserver la biodiversité, la pérennité des usages et à améliorer la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent. Le Plan d'action Saint-Laurent (PASL 2011-2026), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC) mettent en œuvre ce programme.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Renseignements :

Mme Amélie Collard
Coordonnatrice à l'aménagement multiressources
Agence forestière des Bois-Francs
(819) 752-4951
amelie.collard@afbf.qc.ca

et

Mme Nathalie Spénard
Agente de programme
Programme Interactions communautaires
418 648-5464
nathalie.spenard@canada.ca

et

Mme Annabelle Avery
Coordonnatrice de projets
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926 poste 120
annabelle.avery@fondationdelafaune.qc.ca